



## Résultat élection

Un bon taux de participation avec 639 votants pour 799 inscrits soit 80%.

A l'occasion des élections législatives du 12 et 19 juin, la mairie recherche des assesseurs. C'est l'occasion de rencontrer du monde. Se renseigner en mairie.

## Salle des associations



N° d'inscrit	CANDIDATS	TOTAL
1	Nathalie ARTHAUD	6
2	Fabien ROUSSEL	12
3	Emmanuel MACRON	224
4	Jean LASSALLE	19
5	Marine LE PEN	144
6	Eric ZEMMOUR	48
7	Jean-Luc MELENCHON	82
8	Anne HIDALGO	12
9	Yannick JADOT	30
10	Valérie PÉCRESSE	21
11	Philippe POUTOU	7
12	Nicolas DUPONT-AIGNAN	14
	Nuls	5
	Blancs	15

## La chasse aux œufs et le parcours du Cœur



I.N.P.S

Ne pas jeter sur la voie publique



# PLACHY-BUYON INFOS



Bulletin d'information du conseil municipal – avril 2022, n° 30

Mesdames, Messieurs,

Les moments de convivialité vont enfin pouvoir reprendre après 2 années de parenthèse. Espérons que cette pandémie soit définitivement derrière nous.

Nous avons été nombreux à nous retrouver le dimanche 3 avril pour le Parcours du Cœur pour parcourir plus de 10kms sous le soleil.

Le lundi de Pâques, la traditionnelle chasse aux œufs a eu lieu au château de Prouzel. Ce sont une centaine d'enfants des 2 villages qui a pu profiter du parc du château.

Le 25<sup>ème</sup> Marché de Printemps avec sa réderie se tiendra le dimanche 1<sup>er</sup> mai. L'apéritif concert sera animé par la Bandamax. La restauration sera tenue par le club de basket. Croisons les doigts pour que le soleil soit de la partie.

Le vendredi 6 mai, le conseil municipal inaugurera la résidence Les Coteaux. Ce sera le moment pour les résidents de faire plus ample connaissance.

Commémoration du 8 mai : l'U.N.C vous donne rendez-vous à 11h devant la mairie.

Le 21<sup>ème</sup> Rallye des Princesses Richard Mille passera par la D162 (route de Beauvais) le dimanche 15 mai entre 13h30 et 15h40. Il s'agit d'une épreuve de régularité féminine qui va de Paris à La Baule.

La fête du village se tiendra le dimanche 22 mai, vous pourrez venir déguster une moule-frites le dimanche midi. Les enfants pourront se divertir avec les manèges toujours plus nombreux. L'après-midi sera animée par un concert.

Le marché du mardi après-midi accueille un nouveau commerçant : M Banasik : Bar ambulante avec vente de vins et de bières. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Ecole : Mme Rose et Mme Rosant organisent une classe découverte avec les élèves de grande section de maternelle et de CP du 25 au 29 avril. Destination Lamor Plage dans le Morbihan. Les mairies de Plachy et Prouzel ont subventionné le transport.

Le site internet de la mairie est en cours de refonte. Le nouveau site sera fonctionnel en principe début juin.

Vous avez pu remarquer en février sur les routes du village la présence de radar pédagogique. Les routes de Beauvais, de Conty, Edouard Philogène Wallet, des Clabaudois, de Creuse ont ainsi été sondées. Comme nous l'attendions la vitesse sur la route de Beauvais est élevée avec 90% des véhicules dépassant les 50 kms/ H dans les deux sens.

La route de Conty et de Creuse connaissent également des dépassements réguliers de la vitesse autorisée. La commission voirie en collaboration avec les autorités départementales va étudier les aménagements possibles pour réduire la vitesse.

La Communauté de communes du Sud-Ouest a inauguré un bus « France services itinérante » va silloner les villages pour apporter des services aux personnes à mobilité réduite dans les démarches administratives, liées à l'emploi, la retraite, la santé avec un service de télémedecine. Vous pouvez consulter le site de la CC2SO pour plus de renseignements ou au 06 16 66 50 43.

Je remercie la Commission animation, le Comité des Fêtes, les associations, le conseil municipal et tous les bénévoles qui œuvrent pour la vie du village.

Frédéric CHIVOT

2<sup>ème</sup> Adjoint

Mes chers concitoyens,

Je laisse à mes adjoints le soin de vous parler de leur travail en commission.

En tant que président du SIAVS (syndicat intercommunal d'assainissement de la vallée de la selle), je veux revenir sur le sinistre de la rue du Commandant Dodart qui chagrine tous les usagers depuis plusieurs années. Je pense pouvoir vous dire que nous voyons le bout du tunnel et que les travaux de réfection de cette route devraient intervenir début Juin.

Pendant une période de 5 semaines, la rue sera barrée et interdite à tous véhicules sauf pour les riverains. Ils devront néanmoins rester prudents et vigilants.

Depuis le 16 Février 2022, tout le village ainsi que le Hameau de Buyon est ou peut se raccorder au réseau d'assainissement. Je rappelle que vous avez un délai de 2 ans à partir de la mise en service du réseau de votre rue pour le faire. Si vous ne le faites pas, vous aurez une pénalité à régler et vous perdrez le bénéfice de la subvention versée par l'agence de l'eau. Ce serait dommage surtout que vous payez déjà au prix fort !

Pour l'obtenir, vous devez déposer à la mairie :

- la déclaration de commencement de travaux
- la déclaration de fin de travaux
- la facture acquittée des travaux
- le bon ou la facture de vidange de la fosse
- un RIB de votre compte bancaire

Au niveau de la Communauté de Communes, n'hésitez pas à aller sur leur site pour voir ce qu'il s'y passe et les services qu'elle propose à tous les habitants de notre territoire. Ils sont nombreux.

Un rappel, pour les personnes à faibles revenus et ayant des travaux à effectuer chez eux, des subventions peuvent leur être accordées.

En ma qualité de chargé de la commission d'assainissement au sein de la CC2SO, nous travaillons actuellement sur la reprise de la compétence de l'assainissement collectif, nous sommes donc concernés.

La loi 3DS a confirmé que cette reprise devait se faire au plus tard au 01/01/2026.

Pour la CC2SO, elle pourrait intervenir au 01/01/2024 sous réserves qu'elle soit validée en Conseil Communautaire.

Que pourrait nous apporter ce changement ?

- reprise de la gestion de la station d'épuration, route de Bacouël
- reprise des emprunts
- reprise des frais de fonctionnement de la station et du réseau
- une baisse du prix du m3 assaini

Pour nous, tout à gagner.

Au 01/01/2026, la Communauté de Communes aura aussi l'obligation de reprendre la compétence de l'alimentation en eau potable. Un bureau d'études est en cours de recherche.

Nous traversons toujours une période délicate avec la COVID mais aussi avec cette guerre en UKRAINE qui n'est pas très loin de notre frontière.

Suite à notre appel aux dons, nous avons reçu en mairie des vêtements, des produits d'hygiène et pharmaceutiques que nous avons mis en cartons et portés à la Protection Civile sur Amiens qui s'est chargée du transfert en UKRAINE.

Merci aux donateurs.

Le Conseil municipal a voté et transféré une aide financière de 1000€.

En cette période difficile à vivre, restons néanmoins positifs et profitons du beau temps qui arrive.

Portez-vous bien.

Jean-Luc HUYON  
Maire

**Commission espaces verts**

Chers Plachysois – Plachysoises comme nous l'avons déclaré dans le lien de février 2022, l'entretien des calvaires a été effectué ainsi que la table de l'aire de jeux qui sera remise en place prochainement. Les caniveaux ont été nettoyés et ils le seront au moins tous les deux mois selon les besoins.

Pour le fleurissement, nous attendons encore quelques mois pour voir le travail qui a été effectué. D'autres fleurs vont être achetées pour garnir les jardinières restantes.

Concernant les tontes, celles-ci ont repris plus tôt que l'année dernière afin de les gérer plus sereinement.

Nous avons également replanté 241 peupliers dans la pâture située route de Bacouël. Une partie des chemins ruraux ont été élagués et débroussaillés (Promeneurs, vététistes et engins agricoles peuvent s'y déplacer plus facilement).

Comme vous avez pu le constater les marronniers de la maison « d'Annie » ont été abattus en raison de la dangerosité pour l'habitation elle-même et celles aux alentours.

L'achat de poteaux en bois a été effectué pour remplacer les barrières défectueuses situées à la résidence la clé des champs. D'autres seront mises en place le long du chemin menant à la résidence des coteaux et en bas du chemin situé à côté de l'école. Deux barrières seront installées de chaque côté du chemin situé entre les résidences la clé des champs et des coteaux afin d'interdire la circulation aux engins motorisés.

Une étude concernant les chemins ruraux est en cours, afin de revaloriser ces derniers. En effet, nous constatons que la largeur de ceux-ci diminue d'année en année. A la fin de cette étude une concertation avec nos amis agriculteurs aura lieu, afin de trouver ensemble une solution pour la remise en état.

Certes il nous reste encore pas mal de travail à accomplir, mais nous avançons petit à petit.

La commission espaces verts.

Jacques LEMOINE  
1<sup>er</sup> Adjoint

**Travaux en cours**

Chers riverains,

Je profite de ce Plachy-Buyon infos pour vous donner quelques informations sur l'évolution des différents projets que nous avons évoqués lors des précédentes parutions.

Le passage aux leds est quasi terminé à l'heure où je rédige cet article, reste quelques travaux de finitions à réaliser. Nous avons fait le bon choix et surtout juste à temps car le coût de l'énergie est en train de prendre une place importante dans vos budgets y compris pour celui de notre commune.

Pour clarifier un point inexact que j'entends circuler, toutes les têtes « leds » installées dans la commune seront réutilisées sur les futurs poteaux après l'enfouissement des réseaux.

Sur ce sujet, nous avons très bien avancé, toutes les études sont faites, le financement obtenu et trois rues entièrement validées (Rue des Clabaudois, Rue de Creuse et l'Ecce Homo et enfin route de Beauvais), nous attendons la planification des travaux par le sous-traitant de FDE 80, notre maître d'œuvre.

Si je peux donner quelques chiffres, le coût de ce projet pour enfouir les réseaux sur la totalité de la commune est de 1 200 000 €, il est financé par un emprunt (le seul de la commune).

La maison des associations est en phase finale comme vous l'avez peut-être vu. Elle nous sera livrée pour fin juin si tout continue comme pour le moment. Je pense que la rénovation est réussie, l'extension se marie très bien avec l'existant. Nous pouvons remercier quelques artisans locaux qui ont œuvré sur notre bâtiment (l'entreprise Bernard de Plachy pour la maçonnerie et l'entreprise Flet de Prouzel pour la couverture).

Restera un projet d'envergure à étudier, le log de la demeure de Mme Flintham-Wallet, nous allons nous rapprocher d'architectes afin d'étudier différentes possibilités de réhabilitation de cette demeure ainsi que les différents moyens de financement.

En matière d'urbanisme, nous allons dire adieu à notre PLU qui va laisser sa place au PLUI qui avait pris beaucoup de retard dû au covid. Il devrait entrer en vigueur courant Juin. Le principe du PLUI est que le plan local d'urbanisme couvre tout ou partie du territoire communautaire « ex » Contynois.

L'antenne relais d'Orange est en fonction depuis début mars, elle doit améliorer la couverture téléphonique uniquement de notre secteur.

Nous avons eu une réunion sur le secteur de Bacouël avec Somme Numérique au cours de laquelle la fibre a été annoncée sur notre commune en fin d'année 2023.... A suivre.

Voilà pour le point de la commission travaux depuis le début de l'année 2022.

Jean-Yves LEGRAND

3<sup>ème</sup> adjoint